



COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
MUNICIPALITE

Préavis No 08/2022
Législature 2021-2026

Relatif aux comptes communaux de l'année 2021

Délégué municipal : M. Christophe Gabriel, Municipal

Arnex-sur-Nyon, le 30.05.2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité d'Arnex-sur-Nyon soumet à son Conseil Général les comptes 2021 selon la loi sur les communes.

Les comptes détaillés 2021, en annexe, font partie du présent préavis. Il est comparé avec le budget 2021 et les comptes 2020.

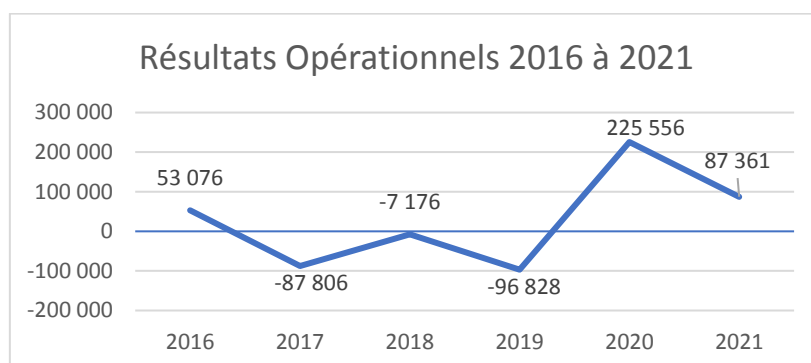
Le résultat 2021 que nous vous proposons d'adopter se résume ainsi :

Compte de Pertes et Profits	2021
Résultat Opérationnel	87'361
Dissolution Fonds de Réserve "Achats et Travaux"	524'711
RESULTAT NET	612'072

Il est composé d'un résultat opérationnel de CHF 87'361.- et d'une dissolution du fonds de réserve « Achats et Travaux » de CHF 524'711.- qui sont explicités dans les paragraphes suivants.

1. Résultat Opérationnel

En résumé, le résultat opérationnel de l'année 2021 se termine sur un bon résultat, similaire à celui de 2020, si abstraction est faite des éléments extraordinaires liés au remboursement de dépenses thématiques intervenu en 2020.



Les principaux éléments de comparaison appellent les commentaires suivants :

	2021	Budget 2021	Δ Budget	2020	Δ 2020
ADMINISTRATION GENERALE	-192'537	-198'330	5'793	-162'731	-29'806
FINANCES	820'833	404'586	416'247	882'626	-61'793
<i>Impôts Revenus / Fortune</i>	934'716	663'500	271'216	817'266	117'450
<i>Impôts Conjoncturels</i>	236'099	76'000	160'099	226'622	9'477
<i>Péréquation Intercommunale</i>	-238'440	-209'259	-29'181	-47'426	-191'014
<i>Autres</i>	-2'542	-1'655	-887	3'084	-5'626
<i>Amortissements</i>	-109'000	-124'000	15'000	-116'920	7'920
DOMAINES ET BATIMENTS	24'395	13'009	11'386	16'776	7'619
TRAVAUX	-19'072	-29'200	10'128	-8'834	-10'239
INSTRUCTION PUBLIQUE / CULTE	-166'563	-191'207	24'644	-179'325	12'762
POLICE	-53'020	-51'700	-1'320	-51'339	-1'681
SECURITE SOCIALE	-326'125	-238'104	-88'021	-271'067	-55'058
SERVICES INDUSTRIELS	-550	-550	0	-550	0
RESULTAT OPERATIONNEL	87'361	-291'496	378'857	225'556	-138'195

Il est à noter que le résultat opérationnel 2021 de CHF 87'361.- incorpore un amortissement de CHF 109'000.- pour la parcelle du Viez. Ceci signifie que, cet amortissement ajouté au résultat, la marge d'autofinancement de la commune s'élève à CHF 196'361.-. Cette marge prendra toute son importance au terme de l'amortissement de la parcelle du Viez. Cette échéance sera rapide car, à fin 2021, elle est valorisée au bilan pour une somme restante de CHF 177'487.-.

ADMINISTRATION GENERALE

L'économie par rapport au budget (+CHF 5'793.-) s'explique principalement par :

- L'économie du poste budgété pour un employé communal (CHF 15'000.-) ;
- Le dépassement budgétaire lié à l'environnement informatique de la Commune (CHF 16'000.-). Ces travaux se sont concentrés sur le remplacement du matériel, l'hébergement des données auprès d'un prestataire professionnel (Data Consulting) ainsi que l'upgrade des fonctionnalités du logiciel Urbanus (GED, Gestion PVs, Accès à distance, etc.). Les 2/3 du coût sont liés aux travaux d'installation, de migration des données et de formation. Le 1/3 restant correspond à l'acquisition de licences. Ces coûts ne sont donc pas récurrents. L'incidence de ce projet sur les coûts de maintenance annuels se limitera à environ CHF 5'000.-.

Exception faite du site Internet de la Commune, qui nécessitera d'être repensé en 2022 ou 2023, les travaux de remise à niveau de l'environnement informatique sont achevés.

Le dépassement par rapport à 2020 (-CHF 29'806.-) s'explique principalement par :

- Le projet informatique mentionné ci-dessus (différence de CHF 20'000.- par rapport à 2020) ;
- Quelques charges supplémentaires en 2021, notamment celles liées aux jetons de présence/vacations/remboursement de frais (CHF 3'750.-) ainsi que celles liées au financement des projets de la Région de Nyon (DISREN) (CHF 2'769.-).

FINANCE

La différence par rapport au budget (+CHF 41 6'247.-) n'est pas réellement significative car le budget 2021 était très pessimiste en termes de revenus, notamment par rapport à ceux dits « conjoncturels ».

La différence avec 2020 (-CHF 61'793.-) s'explique principalement par le remboursement en 2020 des travaux de réfection de la route du village, admis en tant que dépense thématique dans le cadre de la péréquation inter-communale (env. CHF 170'000.-).

Il est réjouissant de noter que les recettes liées aux Impôts Revenu/Fortune ont dépassé en 2021 le bon chiffre de 2020, ceci principalement lié à quelques rattrapages fiscaux sur les années précédentes. Les revenus concernant l'année en cours sont stables et avoisinent CHF 700'000.-.

Les recettes « conjoncturelles » (Impôts Fonciers, Droits de Mutation, Impôts gains immobilier, Impôts Donation) ont également pu atteindre en 2021 le bon résultat obtenu en 2020.

DOMAINES ET BATIMENTS

La différence par rapport au budget (+CHF 11'386.-) est liée à quelques économies réalisées sur l'entretien des terrains et des forêts ainsi qu'à un remboursement partiel des charges PPE sur la parcelle du Viez payées en trop en 2020.

La différence avec 2020 (+CHF 7'619.-) s'explique par quelques économies au niveau de la Maison de Commune ainsi que par la fin des charges PPE sur la parcelle du Viez.

TRAVAUX

La différence par rapport au budget (+CHF 10'218.-) est principalement liée à des économies sur les frais d'entretien.

Ces charges ont cependant dépassé celles touchant 2020 (-CHF 10'239.-), année avec des charges très basses suite aux travaux importants entrepris en 2019.

En ce qui concerne les ordures ménagères ainsi que le réseau égouts/épurations, il est à noter que les revenus encaissés (taxe déchets, taxe de raccordement, taxe d'épurations) dépassent légèrement les charges. Ces excédants alimentent les fonds de réserve dits « affectés », dédiés au financement d'éventuelles futures dépenses d'infrastructure.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

La différence entre les résultats 2021 et le budget ainsi que l'exercice 2020 est liée à la redistribution des coûts de l'AEI qui dépend du nombre d'élèves par catégorie.

SECURITE SOCIALE

La différence entre les résultats 2021 et le budget (-CHF 88'021.-) ainsi que l'exercice 2020 (-CHF 55'058.-) est liée à l'évolution de la facture du canton pour la Cohésion Sociale.

Le coût de la facture sociale est réparti entre Canton et Communes. La part des Communes est financée par une ponction de 50% de leurs impôts conjoncturels, puis d'un « écrêtage » touchant les communes avec une valeur du point d'impôt par habitant supérieur à la moyenne. Le solde est réparti entre l'ensemble des communes en fonction de la valeur de leur point d'impôt.

La forte augmentation de cette charge pour notre Commune s'explique par le niveau relativement élevé des revenus sur impôts conjoncturels en 2021.

2. Bilan avant dissolution du Fonds de réserve « Achats et Travaux »

Le bilan de la Commune au 31 décembre 2021 appelle les commentaires suivants :

Actifs		Passifs	
Liquidités	811'373	Péréquation à payer	294'971
Div Débiteurs	49'207	Div Créanciers	67'244
Impôts à encaisser	228'710	Emprunts	912'480
Patrimoine Financier	12'100	Fonds de réserve	610'631
Patrimoine Administratif	317'488	"Achats et Travaux"	593'211
Découvert 2020 + PP 2021	619'321	"Impôts"	17'420
		Réserves affectées	152'873
	2'038'199		2'038'199

- Les Liquidités sont importantes et devraient permettre, malgré le solde élevé de la péréquation 2021 restant à régler, de rembourser une partie des emprunts.

Compte tenu de la hausse des taux d'intérêts anticipée, ceci permettra d'économiser des charges d'intérêts.

- Les deux « bonnes » dernières années ont permis de sensiblement réduire le découvert qui s'était accumulé les années précédentes. A fin 2021, il est équivalent au montant du Fonds de réserve non affecté, la situation de la commune peut donc être considérée comme relativement saine, d'autant plus que le poste « Patrimoine Administratif » contient des réserves latentes au niveau de la valorisation du bâtiment communal.

3. Dissolution du Fonds de réserve « Achats et Travaux »

Le Fonds de réserve non affecté est constitué de deux postes, une réserve pour « Achats et Travaux » de CHF 593'211.50 ainsi qu'une réserve « impôt » de CHF 17'420.- telle calculée par l'administration fiscale cantonale.

La réserve « Achats et Travaux » a été constituée dans le passé, au gré des « bonnes » années, mais n'a aujourd'hui plus de justification économique dans la mesure où elle n'est plus couverte par des actifs. Ce point a d'ailleurs fait l'objet de critiques dans le passé par le Préfet.

En accord avec la Boursière et le cabinet d'audit, nous souhaitons donc la dissoudre, à l'exception d'un montant de CHF 68'500.- permettant de couvrir les dépenses approuvées par le préavis 06/2022 concernant l'équipement de la salle communale. Ceci aura comme effet de réduire considérablement le découvert de CHF 619'321.- et de présenter un bilan plus lisible et plus proche de la réalité économique.

Suite à cette écriture de dissolution de réserve, le bilan au 31/12/2021 que nous vous proposons d'adopter se résume ainsi :

Actifs		Passifs	
Liquidités	811'373	Péréquation à payer	294'971
Div Débiteurs	49'207	Div Créanciers	67'244
Impôts à encaisser	228'710	Emprunts	912'480
Patrimoine Financier	12'100	Fonds de réserve	85'920
Patrimoine Administratif	317'488	"Achats et Travaux"	68'500
Découvert 2020 + PP 2021	94'610	"Impôts"	17'420
		Réserves affectées	152'873
	1'513'488		1'513'488

Conclusions

En conséquence nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon

- vu** le préavis No 08/2022 relatif aux comptes communaux de l'année 2021 ;
- attendu** que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- ouï** le rapport de la Commission de Gestion et Finance ;
- décide** d'adopter les comptes communaux de l'année 2021 tels que présentés

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 30 mai 2022, pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

C. Graf

Ch. Graf



La Secrétaire :

M. Pernet

M. Pernet

Annexes : Comptes 2021